



Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 932-2024

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Municipalité :

Que, lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges tenue le 16 décembre 2024, le conseil de cette Municipalité a adopté le **Règlement numéro 932-2024 concernant les modalités de publication des avis publics.**

Que toute personne intéressée à ce règlement peut le consulter au bureau de la soussignée.

Que ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Donné à Saint-Georges,
ce 25^e jour de décembre 2024.


M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière